

COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le samedi 1 er février 2025 à 9 heures 30 à Péronne (80)

Membres présents : Mesdames Léa BAYARD, Murielle GLIBERT, Najet EL MEDIOUNI, Delphine PLUQUET, Angeline PRUVOST et Betty ROLLET, messieurs Jean-Bernard CAILLEAU, Christophe CARON, David CHARTRES, Ludovic FIRMIN, Éric GIRAUDON et Jean-Pierre LEPOINTE.

Membres absents excusés : Mesdames Véronique CARRIERE, Solange LEGRAND, Céline OLIVIER et Nawel NEMICHE, messieurs Jérôme BASTARD, Fabrice BONNET, Michel DESTOMBES et Pierre SOUDRY.

Membres représentants des clubs départementaux des cinq comités du territoire présents :

- Comité du Nord : Madame Dominique GAUDRY et monsieur Gérald L'ECLUSE ;
- Comité de l'Oise : Madame Marie Carmen GRAZER ;
- Comité de la Somme : Monsieur Claude HATTÉ.

Membres représentants des clubs départementaux des cinq comités du territoire absents excusés :

- Comité de l'Aisne : Madame Sylvie CHABERT et monsieur Tarik EL MAHDALI ;
- Comité de l'Oise : : Monsieur Cyrille SAUQUET ;
- Comité du Pas-de-Calais : Madame Déborah DRANCOURT et monsieur Jean-Luc DESMET.

Salariés invités : Messieurs Dimitri OBIN et Clément ROLLET.

Jean-Pierre LEPOINTE ouvre la séance à 9h50 et remercie les membres pour leur présence. Il propose de débiter par le premier point à l'ordre du jour.

1/ Approbation du compte rendu du conseil d'administration des 12 octobre 2024

Jean-Pierre LEPOINTE soumet les comptes rendus au vote.

Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, le compte rendu est approuvé.

Delphine PLUQUET indique que compte tenu de certaines décisions votées lors des CA et qui doivent être portées à la connaissance des clubs, elle propose que les comptes rendus du CA soient publiés sous réserve d'approbation des membres lors du CA suivant si tout le monde est d'accord.

Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, la proposition est approuvée.

2) Handmania : école de formation samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2025 à Billy-Montigny

Le travail se poursuit avec la tenue de la seconde réunion du comité d'organisation le lundi 13 janvier dernier, avec la visite du site à Billy et l'avancée des contenus avec les techniciens. Dimitri OBIN et Tom SCHAAF sont en charge du pilotage opérationnel de ce dossier, assisté de Clément ROLLET en sa qualité de responsable pédagogique de l'ITFE.

La communication des dates de l'évènement se diffusée aux clubs dans les deux prochaines semaines.

Il convient désormais de définir les thématiques qui seront apporter lors des deux journées de formation. A noter que les formations suivies seront comptabilisées dans la CMCD 2025 des clubs.

Angéline PRUVOST propose donc aux membres du CA de réfléchir par groupe sur les thématiques à retenir pour les formations. Les membres sont divisés en 3 groupes durant 30 minutes, animés par Dimitri, Clément et elle-même.

Après synthèse des réflexions des 3 groupes, plusieurs thématiques sont retenues : Bien vivre ensemble (Dirigeants, entraîneurs, arbitres, licenciés, familles), intégrité, structuration et développement, financements, communication.

Le comité de pilotage et les techniciens travailleront dans les semaines à venir sur les formations proposées en lien avec les thèmes retenus.

Jean-Bernard CAILLEAU fait remarquer que ces formations doivent être une vraie plus-value pour les clubs et les dirigeants, qu'ils en perçoivent la finalité.

Jean-Pierre LEPOINTE souhaite que tout le monde travaille ensemble, l'intérêt est étant que tous interagissent dans un objectif éducatif.

Betty ROLLET fait remarquer que les tous les clubs n'ont pas les mêmes besoins, il faut qu'ils puissent s'inscrire dans le ou les thèmes qui les intéressent pour évoluer vers une structuration commune sur le territoire.

Murielle GLIBERT indique qu'il convient également que les formations ne soient pas trop théoriques, qu'elles soient aussi pratiques.

Clément ROLLET confirme qu'il est envisagé des contenus très opérationnels.

Angéline PRUVOST conclut en indiquant que l'équipe va maintenant travailler à partir des thèmes identifiés, mais aussi sur le budget, dont les tarifs d'inscriptions aux formations. Le tout sera présenté prochainement aux élus.

3/ Point des commissions

- Commission d'Organisation des Compétitions (COC)

Véronique CARRIERE, absente ce jour, n'a pas indiqué de difficultés particulières à communiquer aux élus, les championnats se déroulant correctement.

Jean-Pierre LEPOINTE indique que la COC nationale a remanié les championnats pour les moins de 18 masculins et on peut constater que les équipes des Hauts-de-France ne sont pas dans la même poule, ceci afin de limiter les trop longs déplacements et l'empreinte carbone. Néanmoins, un club de l'Oise se retrouve dans une poule avec de longs déplacements, difficilement compréhensible.

En tout cas, il conviendra de suivre leurs classements de près afin que la place de ces équipes en championnat de France soit préservée.

En ce qui concerne l'équipe des moins de 17 féminines, leur saison est difficile et il conviendra de s'interroger rapidement sur le fait d'inscrire cette équipe dans ce championnat en 2025-2025. Les clubs constituant cette convention s'interrogent dès à présent, affaire à suivre de près.

Delphine PLUQUET indique que quelques équipes, féminines et masculines, du territoire sont encore en lice en coupe de France, 1/16^{ième} de finale et on espère en 1/8^{ième}. Les rencontres se tenant durant le mois de février.

- Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA)

Christophe CARON indique les membres de la commission poursuivent la formation des arbitres, permettant ainsi d'assurer une meilleure couverture des matchs.

Il constate néanmoins quelques soucis de remontée de feuilles de match, empêchant la visualisation des anomalies et l'envoi aux commissions pour leur traitement (CTD, CRL). Les clubs doivent respecter les délais et les arbitres sont relancés pour l'envoi de leurs rapports le cas échéants.

Enfin, le travail de formation des jeunes arbitres se poursuit, certains sont encore à « valider », mais un bon travail est réalisé sur leur accompagnement. C'est donc plutôt encourageant sur la constitution du vivier et la qualité de la formation des jeunes.

Jean-Pierre LEPOINTE se félicite l'avancée de la formation des jeunes arbitres, qui prend du temps mais qui est nécessaire pour constituer un vivier solide.

- Commission Statuts et Règlements (CSR)

Éric GIRAUDON précise que la commission a travaillé sur la CMCD des clubs du territoire et que l'état leur a été remis fin janvier.

Cela reste un travail compliqué car les données extraites du logiciel fédéral sont erronées.

Éric GIRAUDON indique que le territoire compte plus de 25 000 licenciés à ce jour (+ 537/ au 31 mai 2024). Entre janvier et mai, la projection tend l'enregistrement de 700 à 1000 licences supplémentaires.

En ce qui concerne les formations, près de 40 clubs bénéficient d'un avoir pour s'inscrire en formation, valable pour la saison en cours. Ils sont tous informés.

Compte tenu de l'organisation de l'école de formation les 31 mai et 1^{er} juin 2025, les avoirs sont valables jusqu'à cette date et les formations suivies seront prises en compte dans la CMCD.

Pour information 21 clubs bénéficient d'un avoir de 150 €, 8 d'un avoir de 75€, 10 d'un avoir de 25 €.

Les clubs sont invités à s'en servir pour combler les besoins émergeant en priorité dans leur CMCD et ensuite pour le bon fonctionnement de leur structure.

- Commission Territoriale de Discipline (CTD)

Ludovic FIRMIN indique que la commission a traité le même nombre de dossiers que la saison passée à date, soit 40 dossiers. Cela concerne en particulier des faits « public » et autour du terrain, mais aussi des jeunes joueurs. Beaucoup de rapports d'arbitres sont en attente de réception.

Jean-Pierre LEPOINTE précise la fédération procède au décompte des cas traités et a constaté un nombre de dossiers importants liés aux incivilités (environ 1250 cas). Il a proposé à la fédération d'introduire un module obligatoire pour chaque formation (durée 2 heures : « tous unis ») afin de sensibiliser à ces faits.

Un vœu pourrait ainsi être déposé lors de la prochaine AG fédérale : toute personne sollicitant une attestation d'honorabilité devrait obligatoirement suivre ce module.

Delphine PLUQUET fait remarquer qu'une initiative de lutte contre les incivilités dans le handball avait été entreprise dans le département de la Somme. A l'occasion d'un stage de jeunes dirigeants, ces derniers avaient créé une affiche de sensibilisation et une journée de championnat avait été fixée pour diffuser le message.

Cela pourrait être réalisé au sein du territoire en fixant une date, qui serait sanctuarisée, de lutte contre les incivilités durant laquelle les clubs devraient diffuser le clip et/ou transmettre un message par voie de distribution de flyer.

4/ Point financier

Jean-Bernard CAILLEAU et Murielle GLIBERT évoquent plusieurs points :

- En ce qui concerne le budget de la ligue, ce n'est pas la meilleure partie de l'année pour faire un point précis car l'exercice 2024 est en cours de clôture, mais le budget 2024 devrait au moins se clôturer à l'équilibre.
- Des accords ont été conclus avec certains clubs en difficulté qui avaient besoin d'étaler leurs dettes, mais qui réussiront à les payer à la ligue. C'est aussi le cas du club d'Amiens qui souhaite s'acquitter de sa dette (21 000 euros). Un plan d'apurement a été établi et un document comptable sera établi pour communication aux commissaires aux comptes pour une situation claire.

Jean-Pierre LEPOINTE salue le travail réalisé par Amiens Handball club qui compte à ce jour 306 licenciés, à noter qu'un tiers des licenciés étant des femmes. Le club a aussi conclu de nombreux partenariats et il est nécessaire que son équipe fanion se maintienne au niveau national pour les pérenniser. Pour se donner tous les moyens du maintien le club s'est entouré de nouveaux coaches et de nouveaux joueurs.

- Mise en place de l'appliquetif Orion au sein de la ligue avec les présidents de commission qui disposent tous d'un budget. Un point sera fait en juin avec chacun d'entre eux sur la situation de gestion budgétaire de leur commission.

- CTI : 60% de la somme a été versée aux comités en octobre 2024, les 40% restants attendus fin janvier 2025 ne devraient être délégués par la fédération que fin février 2025.
Jean-Pierre LEPOINTE remercie par avance les comités pour leur compréhension et leur patience.

Des propositions d'évolutions ont été adressés aux membres du bureau directeur qui vont les étudier lors d'un prochain bureau. Les nouvelles versions seront soumises ensuite au vote du comité directeur, puis du conseil d'administration.

5/ Questions diverses

Jean-Pierre LEPOINTE communique son inquiétude au sujet du note de l'IGESR sur l'avenir des sections sport-études et des pôles. Il a été interpellé par le proviseur du lycée Delambre à Amiens et l'éventuelle suppression des pôles.

Jean-Pierre LEPOINTE a donc signalé cette inquiétude à la fédération afin qu'elle interpelle le ministère des sports sur la nécessité de pérennisation des pôles, socle de la formation des jeunes, du sport professionnel et des équipes de France.

Néanmoins, bonne nouvelle, la création d'une section sportive féminine pour remplacer le CER est en cours de construction sur deux secteurs :

- Amiens (Lycée Thuillier et Collège Sagebien)
- Crépy-en-Valois (Lycée Jean Monnet)

Betty ROLLET indique que, compte tenu de la situation politique française, pour le moment il n'y a pas de budget délégué pour l'ANS et le dispositif du service civique est à l'arrêt.

Delphine PLUQUET précise qu'étant donné que ces dispositifs sont gérés par des opérateurs de l'Etat, ils ne pourront fonctionner qu'une fois que le budget de l'Etat sera voté.

Néanmoins, en attendant la délégation de crédits, Betty ROLLET précise qu'il convient de clôturer la campagne 2024. Les clubs qui ont été aidés doivent terminer leurs actions et en faire le bilan d'ici le 31 mars 2025. Les bilans devront être adressés à la ligue pour cette date.

De même, pour toute nouvelle demande de subvention ANS, les clubs devront obligatoirement fournir leur projet associatif. Sans ce dernier, les demandes 2025 ne seront pas recevables.

Un courrier sera adressé à tous les clubs dans les jours à venir pour les informer de ces éléments et aussi pour faire un appel à candidature pour intégrer le comité de pilotage ANS territorial 2025. Les comités désigneront les instructeurs des dossiers déposés dans leur département.

Jean-Pierre LEPOINTE informe les membres présents qu'Angeline PRUVOST représentera le territoire au comité de pilotage ANS fédéral.

Jean-Pierre LEPOINTE informe les membres du CA de nouvelles difficultés rencontrées avec le président du comité de l'Oise, qui a mis en péril la réunion des présidents des comités en décembre 2024 et plus récemment par sa décision de ne pas participer au stage territorial jeunes organisé en février 2025 par la ligue, financé en majeure partie par la ligue et par les comités, en fonction de leur nombre de jeunes présents de chaque département, pour le reste.

Jean-Pierre LEPOINTE précise qu'il n'a rien contre le président du comité de l'Oise, sa probable seule et unique faute étant d'avoir soutenu la candidature de Philippe BANA lors des deux dernières élections fédérales.

Au regard de la décision de président du comité de l'Oise de ne pas participer financièrement au stage territorial de février 2025, Jean-Pierre LEPOINTE prend acte de la décision et a demandé à l'ETR de ne convoquer aucun jeune licencié des clubs de l'Oise.

Claude HATTÉ fait remarquer que l'ETR décide seul des regroupements sans concertation et approbation des élus. Ce qui explique peut-être la non adhésion de l'Oise.

Jean-Pierre LEPOINTE répond que c'est faux, le planning de l'ETR a été soumis aux élus et que lui-même l'a validé. Les comptes rendus de réunions de l'ETR ayant été diffusés en 2021.

Ce que confirme Angeline PRUVOST indiquant que les comités ont été concertés et ont validé la nouvelle organisation de la détection et notamment la mise en place des stages territoriaux en mai 2021. Tous les comités en ont été destinataires.

Le seul problème étant que ce sont les jeunes qui sont pénalisés et Jean-Pierre LEPOINTE se demande si les clubs de l'Oise ont été informés de la décision du président du comité.

A ce titre, Jean-Pierre LEPOINTE propose aux membres du CA présents d'adresser un courrier à l'ensemble des présidents des clubs de l'Oise pour les informer de la décision du président du comité de l'Oise, ayant pour conséquence l'absence de jeunes licenciés de l'Oise. Ce courrier sera adressé en copie pour information à la FFHB, la DTN et aux membres du CA de la ligue.

Résultat du vote : à l'unanimité des membres présents, la proposition est approuvée.

Un courrier sera adressé aux présidents de clubs de l'Oise pour les informer de la situation.

6/ Tour des représentants des clubs

Madame Marie-Carmen GRAZER, représentante des clubs de l'Oise, informe les membres du CA qu'elle a démissionné du CA du comité de l'Oise. Elle souhaite montrer son profond désaccord à la « guerre » déclarée du président du comité de l'Oise contre la ligue des Hauts-de-France et ceci en défaveur des clubs et des licenciés de l'Oise. Le meilleur exemple étant le refus de participation au stage territorial de février 2025 comme expliqué précédemment. Le président du comité décide seul, personne n'est informé, il ne réunit pas le CA.

Christophe CARON conseille à madame GRAZER d'alerter le greffe des associations de la préfecture de l'Oise pour informer le préfet du dysfonctionnement de l'association.

Madame Marie-Carmen GRAZER communique également des questions du club de Cambronne à Christophe CARON pour suite à donner

Madame Dominique GAUDRY, représentante des clubs du Nord, informe qu'il a été indiqué aux membres du CA du comité du Nord, que suite à la tenue des Jeux Olympiques à Villeneuve-d'Ascq, la ligue aurait été rétribuée à hauteur de 500 000 euros.

Jean-Pierre LEPOINTE est très mécontent d'apprendre que ce genre de rumeur, complètement infondée, se répande. Les 500 000 euros ont été obtenus auprès des instances nationales au profit de la FFHB pour l'accueil des équipes de France, des cadres techniques, des deux incroyables tournées et de l'assemblée générale fédérale. Pour rappel, seules des dotations matérielles ont été héritées des JO (terrains, ballons, matériel divers) et la ligue a tout redistribué à l'ensemble des clubs du territoire, dont certains dans le Nord d'ailleurs pour les terrains en particulier.

Monsieur Claude HATTÉ, représentant des clubs de la Somme, informe que la secrétaire du club Amiens métropole handball l'a interpellé pour lui indiquer que le club était toujours en attente de l'aide de la fédération relative à la création de club d'un montant de 1500€

Jean-Pierre LEPOINTE répond qu'il a signé les documents qui ont été renvoyé à la fédération pour versement de cette somme à l'AMH. Il reste néanmoins très mécontent que les règlements permettent à des structures disposant de si peu de licenciés n'évoluant qu'en loisirs de percevoir une telle somme.

7/ Informations diverses

- Jean-Pierre LEPOINTE indique qu'il travaille avec les vices présidentes à la fixation d'une nouvelle date de réunions du conseil de territoire avec le bureau directeur de la ligue et les présidents de comité ou leur représentant, conformément l'article 6 des règlements généraux de la FFHB. Sans la présence du président du comité de l'Oise.
- Prochaine réunion du comité directeur dans le courant du mois de mars 2025, date, horaires et lieu seront communiqués dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12 heures 30.

Compte-rendu conforme aux délibérations des membres du conseil d'administration.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 3 février 2025

La Secrétaire de séance



Delphine PLUQUET

Le Président de la ligue des Hauts-de-France de Handball



Jean-Pierre LEPOINTE

Publication sous réserve de l'approbation de l'ensemble des membres présents lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.